

« Maillons de parcours »

Parcours concourant au développement des compétences

OBJECTIF A L'ISSUE DE L'ATELIER

Les maillons de parcours ont pour vocation à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante dans deux domaines :

- Le service à la personne
- Le métier d'agent polyvalent de ménage et de restauration en accueil collectif

Descriptif des sous-objectifs de la formation :

« Cap vers le SAP »

Module 1	Module 2	Module 3
Se situer dans le secteur professionnel du service à la personne	Préciser son projet, réaliser une période d'immersion en entreprise	Analyser sa période d'immersion en entreprise et anticiper sa sortie de formation

« Cap vers mon métier »

Module 1	Module 2	Module 3
Se situer dans le secteur et se préparer à faire des choix	Clarifier ses motivations, rechercher et réaliser une période de mise en situation en milieu professionnel	Analyser sa période d'immersion en entreprise et anticiper sa sortie de formation

PRÉ REQUIS

- Être capable de formuler le souhait à l'oral et en français de travailler dans le secteur visé (SAP ou ménage et restauration collective)
- Être capable d'écrire un message compréhensible très simple sur sa situation professionnelle ou personnelle

L'ACTION DE FORMATION

Action réalisée en présentiel et en groupe de 15 personnes dans un équipement Accoord ou à Babel44.

Nombre d'heures hebdomadaires : 9 h par semaine en trois séances de 3h réalisées hors vacances scolaires

Durée, période et Temporalité : Les ateliers débutent le 9 janvier 2023 et se terminent fin mai 2023. Pour une personne qui suit l'ensemble de la formation, le parcours représente 120h de formation (hors vacances scolaires).

Modalités de fonctionnement : entrées et sorties non-permanentes.

Lieux de formation : 2 centres socioculturels Accoord de Nantes concernés : Doulon et Bottière et à Babel44

PUBLIC VISÉ

Ces ateliers s'adressent prioritairement aux personnes primo-arrivantes (arrivées depuis moins de cinq ans en France), signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR).

Dans le cadre de la mixité administrative, des personnes qui n'entrent pas dans ces critères peuvent intégrer la formation.



A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU PRESENTANT DES PARTICULARITES

Notre association peut offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensation spécifique si elles sont nécessaires à l'amélioration des apprentissages sur la formation. Pour toute difficulté, contacter directement Marylin Clavere la référente Handicap usagers par mail : Marilyn.CLAVERE@accoord.fr

DELAI D'ACCES A LA FORMATION

15 jours minimum avant le démarrage du premier atelier

INDICATEUR DE RÉSULTAT DE CETTE FORMATION

Pour la 2^{ème} édition de « Cap vers le SAP », en 2022, cette formation de 120h s'est déroulée du 17 janvier au 23 mai 2023 avec une période de mise en situation professionnelle de 5 jours en mars 2022. 15 personnes ont débuté la formation et 8 personnes ont participé jusqu'à la fin de la formation et ont réalisé une PMSMP.

A l'issue de cette formation :

- 5 personnes sont entrées en formation continue ou en alternance pour obtenir le diplôme ADVF (Assistant De Vie aux Familles)

- 1 personne est entrée en emploi CDI à l'ADT
- 2 personnes sont entrées en emploi dans un autre secteur

CONTENU DU PROGRAMME DES FORMATIONS

« Cap vers le SAP »

Module 1 : Se situer dans le secteur professionnel du service à la personne (42h)

- Se situer sur la carte de compétences et se projeter dans le parcours de formation
- Identifier les différents métiers et les formations du service à la personne
- Énoncer les attendus des métiers visés à appliquer en situation de travail (contrats, ponctualité...)
- Identifier et caractériser les conditions de travail ou de formation pour choisir une orientation en cohérence avec sa vie personnelle

Module 2 : Préciser son projet, réaliser une période d'immersion en entreprise (33h)

- Définir et analyser ses propres contraintes et ses motivations pour la réalisation du stage
- Planifier et mettre en œuvre des démarches pour sa recherche de stage
- Verbaliser ses expériences professionnelles
- Créer son réseau professionnel
- Se préparer à la réalisation du stage (posture et documents à remplir)
- Être capable de réaliser un entretien pour entrer en formation/ postuler à un stage / à un emploi

Module 3 : Analyser sa période d'immersion en entreprise et anticiper sa sortie de formation (45h)

- Décrire les activités réalisées/observées lors de sa PMSMP (écrit et oral)
- Se positionner sur un projet de formation ou d'emploi dans le secteur de l'aide à la personne du territoire et les conditions d'accès
- Établir un plan d'actions/un échéancier en lien avec son projet

« Cap vers mon métier »

Module 1 : Se situer dans le secteur et se préparer à faire des choix (42h)

- Se situer sur la carte de compétences et se projeter dans le parcours de formation
- Définir et analyser ses propres contraintes et ses motivations pour la réalisation de la journée d'observation
- Identifier les différents métiers (journées d'observation : Mercredi 1er Février ?)
- Énoncer les attendus des métiers visés à appliquer en situation de travail (contrats, ponctualité...)
- Identifier et caractériser les conditions de travail pour choisir une orientation en cohérence avec sa vie personnelle

Module 2 : Clarifier ses motivations, rechercher et réaliser une période de mise en situation en milieu professionnel (33h)

- Définir et analyser ses propres contraintes et ses motivations pour la réalisation du stage
- Planifier et mettre en œuvre des démarches pour sa recherche de stage
- Verbaliser ses expériences professionnelles
- Créer son réseau professionnel
- Se préparer à la réalisation du stage (posture et documents à remplir)
- Etre capable de réaliser un entretien pour entrer en formation/ postuler à un stage / à un emploi

Module 3 : Analyser sa période d'immersion en entreprise et anticiper sa sortie de formation (45h)

- Décrire les activités réalisées/observées lors de sa PMSMP (écrit et oral)
- Se positionner sur un projet de formation ou d'emploi dans le secteur de l'aide à la personne du territoire et les conditions d'accès
- Etablir un plan d'actions/un échéancier en lien avec son projet

FORMATEURS

Clémence RIOUAL – Coordinatrice des ateliers linguistiques à visée professionnelle

- Master 2 Français Langue Etrangère et didactiques des langues (FLE), Université Catholique de l'Ouest d'Angers

Emilie BERTRAND – Responsable des ateliers sociolinguistiques

- Master 2 en Développement culturel de la Ville, Université de la Rochelle
- Maîtrise d'enseignement du français langue étrangère (FLE), Université de Grenoble

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES UTILISES

Dans le cadre du projet national, « Fab'Map – la La Fabrique à mailler les parcours » et « Cap vers le SAP » et « Cap vers mon métier » sont des formations co-conçues et co-animées par les associations Accoord et Babel 44. L'approche de ces formations s'appuie sur le référentiel RECTEC (REconnaitre les Compétences Transversales en lien avec l'Employabilité et les Certifications) et vise à faciliter l'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle des publics peu ou pas qualifiés, éloignés de l'emploi. La graduation des compétences transversales par palier permet de reconnaître des compétences partiellement maîtrisées et celles à développer pour atteindre les niveaux 1, 2, 3 ou 4 du Cadre Européen des Certifications. Le référentiel RECTEC, sous forme de carte, est utilisé et exploité tout au long de la formation. L'intérêt est de mettre en valeur les compétences des bénéficiaires tout au long du parcours vers l'emploi ou la qualification et permet de les valoriser en leur faisant prendre conscience des compétences transversales utilisées en situation.

Tout au long de la formation, en petit groupe, les apprenants se familiarisent avec le secteur, participent à des mises en situation concrètes, rencontrent des professionnels du secteur d'activité et des associations d'accompagnement vers l'emploi, se rendent chez des partenaires pour des visites organisées, sont guidé.e.s pour mieux se repérer sur le marché de l'emploi. Utilisation de documents authentiques liés au secteur.

Une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) de deux semaines est proposée en avril 2023 aux apprenants.

Une autoévaluation initiale, intermédiaire et finale est réalisée en début, milieu et fin de parcours. En fin d'année, un entretien est proposé à chaque apprenant afin de faire le bilan des acquis de la formation et d'envisager la suite du parcours de formation.

MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS EN FORMATION

Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prise de notes et les documents travaillés au cours des séances précédentes. En fonction des objectifs travaillés, des supports de formation peuvent être remis aux apprenants.

En fonction des objectifs de la séance, les formateurs peuvent utiliser un ordinateur, un vidéo projecteur ou une enceinte Bluetooth. Les salles de formation disposent au minimum d'un tableau blanc.

SUIVI ET ÉVALUATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

L'orientation des personnes peut s'effectuer via la plateforme ELO, les référents emploi ou sociaux et en interne (Accoord ou Babel44)

En amont de la formation, un positionnement individuel est réalisé par les formatrices pour valider les prérequis.

En début et en fin de formation, une autoévaluation individuelle est proposée aux apprenants.

Une évaluation initiale, intermédiaire et finale est également réalisée (mises en situation, exercices, échanges à l'oral...).

En fin de parcours, des mises en situations individuelles ou collectives, permettent d'évaluer les acquis de la formation. Un temps d'échange individuel à mi-parcours et à la fin du parcours est organisé avec la formatrice pour envisager les suites de parcours.

Les évaluations sont compilées dans un dossier nominatif qui est conservé 3 ans à l'Accoord et est disponible sur demande.

A l'issue du parcours, un certificat de réalisation individuel est fourni.

APPLICATION DU RDGP PAR L'ACCOORD

Les informations fournies et saisies dans ce document sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation de formation. Par votre inscription en formation, vous acceptez l'utilisation de vos informations uniquement par l'association Accoord, le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tous moments exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail à dpo@accoord.fr

RESPECT DES NORMES SANITAIRES ET D'HYGIENE EN VIGUEUR LIEES AU COVID 19

Compte tenu du respect des conditions sanitaires en vigueur nous vous demandons de venir en atelier avec un masque, votre bouteille d'eau et vos propres documents et matériel de travail.

Nous vous demandons également de respecter les gestes barrières en vigueur : porter un masque, respecter les mesures de distanciation, vous laver les mains avant et après l'atelier soit à l'aide d'un savon ou du gel hydro alcoolique disponible en atelier. Nous vous engageons à désinfecter votre table et votre siège à la fin de l'atelier au moment de quitter la salle.

COÛT DE LA FORMATION

Nos ateliers sont en accès gratuit pour les participants grâce à la participation de la ville de Nantes et de l'État. Une participation aux frais de dossier de 6,40 euros TTC est demandée.